

## Union Nationale des Producteurs de Riz du Burkina



### PLAN D' ACTIONS 2016

**1 – Axe Stratégique N° 1 :** Amélioration des services techniques et économiques offerts aux membres

Objectifs Spécifiques	Stratégies d'intervention	Actions préconisées
1 - Améliorer l'accès des riziculteurs aux facteurs de production	<b>Stratégie 1</b> – Faciliter l'accès des producteurs à davantage de superficies rizicoles	<b>A1.1.1</b> - Désensabler et réhabiliter 3 ouvrages de maîtrise d'eau actuels des zones de productions aménagés
		<b>A1.1.2</b> – Reboiser 50 km de berges des barrages et retenues d'eau pour réduire le phénomène de l'ensablement
	<b>Stratégie 2</b> – Faciliter l'accès des producteurs aux intrants	<b>A1.1.3</b> – Former 60 semenciers sur la technique de production des semences améliorées de riz
		<b>A1.1.4</b> – Appuyer 30 semenciers à produire des semences améliorées
		<b>A1.1.5</b> – Créer 5 boutiques d'intrants et de matériels dotées de fonds de roulement au sein des OPR de base
	<b>Stratégie 3</b> – Faciliter l'accès des producteurs aux équipements performants	<b>A1.1.6</b> - Construire et équiper 6 magasins de stockage d'engrais (dont 3 de 150 tonnes et 3 de 80 tonnes)
		<b>A1.1.7</b> – Fournir des équipements de production et de post-récolte aux OPR (4 tracteurs, 10 motoculteurs, 10 vanneuses, 10 batteuses)
		<b>A1.1.8</b> - Former 60 responsables d'OPR sur l'utilisation et la gestion des équipements en commun
2 - Améliorer la performance des exploitations de riz	<b>Stratégie 4</b> – Améliorer le niveau de maîtrise des techniques de riz par les riziculteurs	<b>A1.2.1</b> – Former 240 producteurs sur les itinéraires techniques du riz et les activités de post-récolte
		<b>A1.2.2</b> – Organiser 6 visites d'échanges bords champs entre producteurs
		<b>A1.2.3</b> - Réaliser des visites de suivi technique des parcelles
	<b>Stratégie 5</b> - Vulgariser les bonnes pratiques de production de riz	<b>A1.2.4</b> – Former 120 producteurs sur les bonnes pratiques de riziculture (PPU, SRI, Compost) et à la mettre en place des parcelles d'expérimentation
		<b>A1.2.5</b> - Appuyer 60 producteurs à mettre en place des parcelles d'essais sur les bonnes pratiques de production du riz
		<b>A1.2.6</b> – Réaliser 240 fosses de compostage au profit des riziculteurs
	<b>Stratégie 6</b> – Mettre en place le CEF dans les OPR	<b>A1.2.7</b> – Former 25 producteurs sur la démarche et la mise en place des outils CEF de suivi technico-économique des cultures de riz
		<b>A1.2.8</b> – Appuyer 25 producteurs à mettre en place le Conseil à

		l'exploitation familial (CEF)
		<b>A1.2.9</b> – Tenir 1 rencontre annuelle des producteurs pratiquant le CEF pour faire le bilan de fin de campagnes agricoles
		<b>A1.2.10</b> – Ouvrir 10 centres d'alphabétisation pour favoriser la mise en place du CEF dans plusieurs exploitations familiales
<b>3 - Organiser et mieux structurer la commercialisation</b>	<b>Stratégie 7</b> – Doter les OPR d'équipements (matériels et infrastructures) de commercialisation	<b>A1.3.1</b> – Construire et équiper 4 magasins de stockage de récolte avec aires de séchage et de battage (dont 1 de 250 T, 2 de 150T et 1 de 80 T)
		<b>A1.3.2</b> – Réhabiliter 2 anciens magasins de stockage disponibles dans les zones de production du riz
	<b>Stratégie 8</b> – Diffuser les expériences de bonnes pratiques de commercialisation au sein des OPR	<b>A1.3.3</b> – Appuyer 5 OPR à mettre en place des actions de warrantage et de vente groupée
		<b>A1.3.4</b> – Organiser 60 sessions de concertation entre les acteurs de la filière riz au niveau local pour faciliter la commercialisation
	<b>Stratégie 9</b> – Renforcer les compétences des OPR dans la gestion du service de commercialisation	<b>A1.3.5</b> - Former 60 membres des OPR sur des thématiques d'amélioration de la vente (gestion des stocks, stratégie de vente groupée, contractualisation, etc.)
		<b>A1.3.6</b> – Organiser 6 visites d'échange entre les OPR sur la commercialisation à l'intérieur du pays
		<b>A1.3.7</b> – Organiser 1 voyage d'échange à l'extérieur sur la production et la commercialisation du riz
		<b>A1.3.8</b> – Organiser 1 foire du riz national
	<b>Stratégie 10</b> – Réaliser des actions de promotions du riz national	<b>A1.3.9</b> – Participer à 1 journée promotionnelle des produits locaux
		<b>A1.3.10</b> – Organiser 1 bourse céréalière avec le riz comme produit phare
		<b>A1.3.11</b> – Participer à 2 évènements de promotion du riz organisés par d'autres acteurs à l'intérieur et à l'extérieur
		<b>A1.3.12</b> – Créer et gérer 1 comptoir du riz national à Ouagadougou
		<b>A1.3.13</b> - Améliorer les relations entre les OPR et les acheteurs institutionnels (SONAGESS, PAM, Entreprises de Transformation)
		<b>A1.3.14</b> – Réaliser des campagnes de sensibilisation (sur les médias pour faire connaître le riz national et sur le rôle de l'UNPRB dans la représentation et la défense des intérêts des membres).
		<b>A1.3.15</b> – Construire et équiper 3 Mini-rizeries

**2 – Axe Stratégique n° 2:** Amélioration de l'organisation des riziculteurs et de la structuration des organisations de producteurs de riz

Objectifs Spécifiques	Stratégies d'intervention	Actions préconisées
1 - Accompagner le processus d'organisation des producteurs et de consolidation des OPR	<b>Stratégie 1</b> – Appuyer l'organisation des riziculteurs dans les zones de production du pays	<b>A2.1.1</b> – Organiser 30 rencontres de sensibilisation des riziculteurs dans tout le pays sur la vie coopérative et l'utilité d'être organisée
	<b>Stratégie 2</b> – Doter les OPR de textes juridiques réglementaires (OHADA) et accompagner leur reconnaissance par les autorités compétentes	<b>A2.1.2</b> – Appuyer 15 OPR dans l'élaboration ou la relecture de leurs textes juridiques et réglementaires
		<b>A2.1.3</b> – Appuyer la tenue des AG de création et/ou de validation des textes statutaires et réglementaires de 15 OPR de base
	<b>Stratégie 3</b> – Doter les OPR d'outils de gestion administrative et financière	<b>A2.1.4</b> - Accompagner 15 OPR dans leurs procédures de reconnaissance auprès des autorités compétentes
2 - Promouvoir la structuration des OPR à l'échelle du pays	<b>Stratégie 4</b> – Promouvoir la structuration des OPR au niveau national	<b>A2.1.5</b> – Appuyer la mise en place des outils de gestion au sein de 15 OPR
		<b>A2.2.1</b> - Organiser 10 sessions de concertation entre les OPR sur leur mise en unions dans 15 provinces
		<b>A2.2.2</b> – Appuyer 5 Unions d'OPR dans la tenue de leurs AG de création dans les provinces
		<b>A3.2.3</b> - Organiser 1 session de concertations nationale entre les OPR sur une thématique structurante (mécanisation, crédit, intrants, commercialisation, etc.)

**3 – Axe Stratégique N°3 : Renforcement des capacités techniques et de gestion des OPR à tous les niveaux**

Objectifs Spécifiques	Stratégie d'intervention	Actions préconisées
1 - Améliorer la gouvernance interne et la gestion des OPR	<b>Stratégie 1</b> - Améliorer le fonctionnement institutionnel des OPR	<b>A3.1.1</b> – Former 60 responsables sur le fonctionnement et la gestion des coopératives pour améliorer le niveau organisationnel des OPR
		<b>A3.1.2</b> – Former 60 élus des OPR sur leurs rôles et tâches
		<b>A3.1.3</b> – Former 120 responsables des OPR sur la tenue des outils de gestion des OPR
		<b>A3.1.4</b> - Former 40 responsables d'OPR sur la gestion comptable de leurs structures
		<b>A3.1.5</b> – Former 15 responsables d'OPR sur l'utilisation de l'outil informatique (Word, Excel, Internet, etc.)
		<b>A3.1.6</b> – Organiser 6 voyages d'échanges entre les OPR au niveau national sur des expériences « réussies » d'organisation et de gestion des OPR à l'extérieur de la filière
		<b>A3.1.7</b> - Organiser 1 voyage d'échanges avec d'autres organisations

		paysannes à l'intérieur du pays sur la gestion des responsabilités au sein des OPR
		<b>A3.1.8</b> – Organiser 1 voyage d'échanges à l'extérieur du pays sur la gestion des responsabilités au sein des OPR
		<b>A3.1.9</b> – Vulgariser le manuel des procédures de l'UNPRB adapté aux fonctionnements des OPR
2 - Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des OPR	<b>Stratégie 2</b> - Doter les OPR de plans d'actions	<b>A3.2.1</b> - Former 60 responsables d'OPR sur la démarche d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi d'un plan d'actions
		<b>A3.2.2</b> - Appuyer 5 OPR à élaborer leur plan d'actions
		<b>A3.2.3</b> – Former 60 responsables d'OPR sur la maîtrise d'ouvrage des actions mises en place en leur faveur
	<b>Stratégie 3</b> : Doter les OPR de personnels d'accompagnement	<b>A3.2.4</b> – Former les paysans relais et animateurs endogènes sur la mise en place des services au sein des OPR

#### 4 – Axe Stratégique n°4 : Mobilisation des ressources propres

Objectifs Spécifiques	Stratégies d'intervention	Actions préconisées
1- Assurer la mobilisation effective des ressources à l'échelle de l'UNPRB	<b>Stratégie 1</b> : Mobiliser des ressources propres	<b>A4.1.1</b> – Organiser des rencontres de présentation et d'explication de la stratégie de mobilisation de ressources dans les provinces
		<b>A4.1.2</b> – Sensibiliser les OPR pour le paiement des cotisations et autres contributions au fonctionnement de l'UNPRB
		<b>A4.1.3</b> – Suivre la mobilisation et de la gestion des ressources propres

#### 5 – Axe Stratégique n°5 : Amélioration de la visibilité et de la crédibilité de l'UNPRB

Objectifs Spécifiques	Stratégies d'intervention	Actions préconisées
1 - Accroître la visibilité et l'efficacité de l'UNPRB	<b>Stratégie 2</b> : Produire des outils des communications	<b>A5.1.1</b> – Produire des bulletins de liaison périodiques
		<b>A5.1.2</b> – Produire des outils divers de communication (dépliants, affiches, cartes de visites, etc.)
2 - Renforcer l'expertise des responsables de l'UNPRB sur la production et la commercialisation du riz	<b>Stratégie 1</b> : Produire et rendre disponible des données fiables sur la production et la commercialisation du riz paddy	<b>A5.2.1</b> – Suivre les performances des exploitations familiales de riz
3 - Etablir et renforcer les relations entre l'UNPRB, d'autres OP nationales et des PTF	<b>Stratégie 4</b> : Instaurer un dialogue permanent entre l'UNPRB et ses partenaires institutionnels	<b>A5.3.1</b> – Organiser 1 cadre de dialogue multi acteurs existant en tenant une rencontre annuelle réunissant l'UNPRB et ses partenaires

## 6 – Axe stratégique n°6 : Renforcement de l'UNPRB dans son rôle de représentation et de défense des intérêts des membres

Objectifs Spécifiques	Stratégies d'intervention	Actions préconisées
1 – Favoriser l'émergence d'élus capables de réaliser ou de soutenir des actions de lobbying et de plaider des OPR	<b>Stratégie 1</b> - Renforcer les capacités d'analyse et de proposition des OPR sur les politiques agricoles	<b>A6.1.1</b> – Former 60 leaders paysans sur la démarche d'analyse des politiques agricoles <b>A6.1.2</b> – Organiser 1 session nationale de concertations sur des questions d'actualité
2 - Renforcer les capacités d'intervention des équipes techniques du réseau	<b>Stratégie 1</b> – Mettre en place un dispositif national d'intervention performant	<b>A6.2.1</b> – Assurer la formation continue des ressources humaines (15 agents)
3 - Assurer le fonctionnement institutionnel de l'UNPRB	<b>Stratégie 1</b> – Assurer le fonctionnement institutionnel de l'UNPRB de 2014 à 2018	<b>A6.3.1</b> – Assurer le paiement régulier des salaires du personnel de l'UNPRB <b>A6.3.2</b> - Assurer le fonctionnement des organes statutaires (AG, CA, BE, CC) <b>A6.3.3</b> – Assurer la prise en charge des frais de mission des élus et techniciens à l'intérieur et l'extérieur du pays <b>A6.3.4</b> – Assurer le règlement des charges locatives du bureau (loyer, eau, électricité, entretien et réparation) durant 5 ans <b>A6.3.5</b> – Assurer le fonctionnement des véhicules (1 véhicule et 57 motos de terrain) <b>A6.3.6</b> – Assurer les frais d'hébergement du site web et l'entretien de la base de données <b>A6.3.7</b> – Assurer les frais administratifs du siège <b>A6.3.8</b> – Rechercher et acheter un terrain pour en faire un siège
4 - Améliorer la gouvernance du plan stratégique	<b>Stratégie 1</b> : Maîtriser l'exécution du plan stratégique grâce à une programmation efficace <b>Stratégie 2</b> : Evaluer les actions et contrôler la gestion des financements du plan stratégique	<b>A6.4.1</b> – Tenir 1 rencontre du comité de pilotage du plan stratégique <b>A6.4.2</b> – Organiser 2 rencontres semestrielles de revue et de (re) programmation des activités du plan stratégique <b>A6.4.3</b> – Auditer annuellement les comptes de l'UNPRB